

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 22 (1877)
Heft: (13): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 13 (1877).

DU SOUS-OFFICIER D'ARTILLERIE EN CAMPAGNE

Le comité central de la Société fédérale des sous-officiers, à Bâle, a mis ce sujet au concours pour 1876 sous la forme suivante :

1° *Un sous-officier d'artillerie de campagne est appelé, à cause de mort de l'officier chef de section, à prendre provisoirement le commandement d'une section de pièces détachée à l'avant-garde. Qu'est-ce que ce sous-officier a à observer :*

a) *en marche au combat ?*

b) *au combat même ?*

c) *en retraite, dans le cas où celle-ci serait devenue nécessaire ?*

Un sous-officier vaudois¹ a obtenu le second prix, et nous nous faisons un plaisir de publier ci-dessous son mémoire accompagné du croquis ci-joint.

Le 28 août 1886, par un temps sombre et un sol sec, notre corps d'armée, composé d'une brigade d'infanterie formée des régiments 1, 2 et 3, de trois bataillons chacun, d'un escadron de cavalerie et d'une batterie d'artillerie de campagne de huit centimètres, avait son bivouac à 1 et son état-major à 2, prêt à soutenir l'attaque d'un corps ennemi de même force au repos à 16.

Chacun s'attendait à ce que ce prochain combat serait terrible ; mais l'on pouvait lire aussi sur tous les visages la résolution de se battre avec courage.

A sept heures du matin, la troupe venait de prendre son repas et avait reçu sa ration de viande cuite et de pain pour la journée ; à ce moment, nous fûmes avertis par des éclaireurs que les avant-postes ennemis faisaient leurs préparatifs d'attaque et que leurs cantonnements étaient très resserrés. Aussitôt notre commandant en chef fit connaître aux officiers des unités tactiques les dispositions qu'il avait prises pour l'attaque et désigna à chaque corps la position à occuper.

L'avant-garde, placée sous les ordres du major A., et composée d'un bataillon d'infanterie, d'un escadron de cavalerie et de la 1^{re} section de la batterie, reçut l'ordre de s'emparer des avant-postes ennemis et de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du gros de la colonne.

Puisque nous nous occupons spécialement du rôle joué par la section d'artillerie, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails sur son effectif, son matériel, etc. Cette 1^{re} section était composée d'un officier, d'un sergent-major, de 2 sergents chefs de pièce, d'un brigadier, chef de la section de caissons, de 6 appointés de canonniers, de 4 appointés du train, de 14 canonniers et de 10 soldats du train. Les voitures au nombre de 4, soit deux pièces de 8, affûts en tôle, et deux caissons, étaient équipées au grand complet. En fait de munitions, les coffres renfermaient 176 obus chargés, 152 shrapnels, 8 boîtes à mitraille, 440 étoupilles, 356 charges de 840 grammes, 24 charges de 240 grammes et 220 amorces. Tout cela fut vérifié, reconnu en bon état et bien paqueté. — Les officiers et les sous-officiers de l'avant-garde étaient munis de cartes reconnues excellentes lors des marches exécutées précédemment.

Les officiers commandant les différents corps de l'avant-garde furent appelés auprès du major A. et reçurent là les dernières instructions relatives à la marche au combat, à l'attaque, éventuellement aussi à la retraite. On leur indiqua en outre

¹ M. Tavel, fourrier d'artillerie, à Aigle.